*Les variétés françaises de l'*Hedysarum obscurum *L.*,

par Mlle Aimée Camus.

L'*Hedysarum obscurum* L. présente, en France, deux variétés très distinctes qui paraissent avoir une répartition assez différente. Le type, décrit par Linné, habite la partie septentrionale des Alpes; je lui ai donné le nom de var. *genuinum.*

Var. *genuinum* A. Camus in Bull. Mus. Paris (1927), p. 536.

Plante peu élevée, haute de 10-30 cm.; tiges souvent couchées à la base; stipules étroites, allongées, longues de 1-1,5 cm.; folioles étroites, oblongues ou subelliptiques, arrondies, parfois un peu émarginées et mucronulées au sommet; grappes courtes, longues de 2-5 cm., brièvement pédonculées; axe principal un peu ou très courbé; fleurs violettes; calice glabrescent, à dents triangulaires, peu inégales; étendard long de 1,6-1,8 mm.; faisceau staminal long de 1,8 mm.; fruit marginé, glabre ou presque.

Haute-Savoie : mont Brizon (Crozet, Bourgeau); Vergy (Bourgeau, Gave); col de Balme (Lavallée); Méry (Charmont); chaîne des Aravis, rocher de l'Étale (E.-G. Camus). — Savoie : col de la Seigne (d'Alleizette).

La deuxième forme semble localisée à la partie centrale et méridionale des Alpes.

Pendant longtemps les floristes français n'ont pas distingué de variétés dans l'*H. obscurum*, décrivant l'espèce avec les caractères réunis des deux formes. Il en est ainsi de Lamarck et De Candolle, Flore française, IV, p. 610 (1815); Mutel, Flore française, I, p. 291 (1834); Flore du Dauphiné, p. 161 (1848); Grenier et Godron, Flore de France, I, p. 503 (1848); Rouy, Flore de France, V, p. 288 (1899); Coste, Flore de France, I, p. 412 (1901); Bouvier, Flore des Alpes, p. 173 (1882); Cariot et Saint-Lager, Flore Rhône et Loire, p. 213 (1897); Dalla Torre in Anleit. zu wissensch. Beobacht. auf Alpenreisen, II, p. 203 (1882).

Certains auteurs ont envisagé dans leur diagnose de l'*H. obscurum*, tantôt l'une, tantôt l'autre des variétés. Villars, dans son Histoire des Plantes du Dauphiné, III, p. 389, a décrit l'*H. obscurum* à fleurs couleur crème qui se trouve dans le Dauphiné; Reichenbach, Icones fl. Germ., XXII, pl. 165, a figuré le type à fleurs violettes.

Jordan, en 1843, communiqua pourtant, à l'herbier Boissier, divers exemplaires de la var. *Boulignyanum* avec la mention « floribus ochroleucis ».

En 1921, M. Le Brun, dans le Monde des Plantes (sept.-oct. 1921), p. 5, signala une forme à fleurs jaunes, mais ce n'est qu'en 1927 que cette variété fut nommée et décrite par moi sous le nom de var. *Boulignyanum* ([1]).

Var. *Boulignyanum* A. Camus in Bull. Mus. Paris (1927), p. 536 (paru la même année) et Bull. bi-mens. Soc. Linn. Lyon (présenté en nov. 1927, paru en 1928). — *H. Boulignyanum* d'Alleizette in Bull. Soc. bot. Fr. (1928), p. 47. — *H. obscurum* var. *pseudo-Phaca* Beauverd et Rudio in Bull. Soc. Bot. Genève, 2e sér., XIX, p. 351 (1927, paru en 1928).

Plante plus élevée, atteignant 0,50-0,60 m.; stipules plus grandes que dans le type, atteignant 3 cm. de longueur; folioles grandes, plus larges, souvent obovales, subelliptiques, rétuses, émarginées et brièvement mucronées au sommet; grappes plus longues, atteignant 10-20 cm., très denses, longuement pédonculées; axe principal droit ou peu courbé; fleurs d'un blanc jaunâtre; calice glabre, à dents assez inégales; étendard long de 1,4-1,5 mm.; faisceau staminal long de 1,4-1,5 mm.; fruit très marginé, glabre ou à poils épars.

Isère : montagne de la Salette-Fallavaux, près Corps (Verlot et Delacroix), la Salette (Moutin et Cany), sous l'Urtière (Cany). — Hautes-Alpes : env. de Briançon (Delessert), mont Morgon, Brégousse, Colombier de Boscodon, Embrun (Boutigny), au-dessous du col de Marlif (Verlot), mont Viso (Jordan, Verlot, Grenier), Signal d'Arène (Rudio, Gilomen), la Grave (Mathonnet, Vieux), Trois-Évêchés (P. de Palezieux), le Galibier (Templier), montagne de Galabrie à Orcières (Burle f.), Fouillarde, chemin du col d'Agnel (Jeanpert), environs de Gap (Boile), col de Glaize (d'Alleizette). — Basses-Alpes : vallée de l'Ubaye, vallée de Barcelonnette (Aunier), Allos (Cosson et Germain, A. Camus), environs de Colmars (Jordan, A. Camus), la Condamine (Proal, Lannes). — Alpes-Maritimes : environs de Bourdous, près d'Entraunes (Reverchon, Thuret), Saint-Dalmas-le-Sauvage (Thuret), environs de Saint-Martin-Vésubie (Thuret, A. Camus).

En Italie, d'après la description de Fiori et Paoletti, Fl. anal. Italia, les deux variétés existent certainement.

([1]) La priorité est, sans aucun doute, à *Boulignyanum*, qu'on admette la plante des Alpes méridionales comme variété ou comme espèce. La description de la var. *Boulignyanum* A. Camus a été publiée dans le Bulletin du Muséum, en 1927, alors que la var. *pseudo-Phaca* n'a paru qu'en 1928, dans le Bulletin de la Société botanique de Genève, après une note de M. Chodat, sur le massif du Saint-Bernard, présentée en décembre 1927.